

FONDS DE BOURSES JURASSIEN ET BIENNOIS

Site internet : www.fbjb.ch

Secrétariat

Lorélie Lehmann c/o CEP

Route de Sorvilier 21

2735 Bévillard

☎ 032 492 70 33

Demande de subsides pour l'année de formation...../.....

La demande doit être présentée au plus tard fin février pour la séance de printemps et fin octobre pour la séance d'automne **et être renouvelée au début de chaque année de formation (prière d'écrire lisiblement). Ce formulaire ne peut être déposé qu'après avoir fait la demande auprès du service cantonal** pour le Jura www.jura.ch/bourses et Berne francophone www.erz.be.ch/subsides

1. Identité de la personne en formation

(Indiquez l'adresse éventuelle hors foyer, sinon celle des parents)

- 1.1. Nom et prénom :
- 1.2. Adresse (No, Rue, lieu-dit) :
- 1.3. N° postal, localité :
- 1.4. Date de naissance :jj/mm/aa/...../.....
N°.AVS
- 1.5. Lieu d'origine : Pour les étrangers, type de permis :.....
- 1.6. Genre : (Indiquez d'une croix ce qui convient) Monsieur Madame
- 1.7. Etat civil : Célibataire Marié(e) Autre (précisez)
- 1.8. Enfants : Nombre : Année de naissance :
- 1.9. N° de téléphone ou natel :

2. Formation à financer

A laisser en blanc

- 2.1. Formation choisie :
- 2.2. Désignation de l' école :
- Adresse de l'école
- (n° postal, localité,pays)
- 2.3. Durée totale de la formation
- En semestre (s) : Déjà accompli :
- 2.4. Début de la formation :
- Fin de la formation :

3. Parents ou représentants légaux de la personne en formation

A REMPLIR DANS TOUS LES CAS

- | | Nom | Prénom | Date de naissance (j/m/a) |
|--|-------------|-------------|---------------------------|
| 3.1 Père | | | |
| Mère | | | |
| 3.2 Situation familiale : | Parents | Veuf/veuve | Divorcé(e) ou sép. Jud. |
| (Indiquez d'une croix ce qui convient) | Remarié(e) | Tuteur | Autre |
| 3.3 Profession : | Père | Mère | |
| N° tél. | | | |
| Adresse du détenteur | | | |
| de l'autorité parentale : | | | |
| | | | |
| 3.4 No AVS | | | |

REVENU MENSUEL : CHF.....

8. Recettes du requérant pour l'année de formation

Fortune du requérant : CHF

Autres recettes PAR AN : CHF.....
(bourse, dons d'autres associations,
autres revenus non définis au pt 7)

9. Motifs de la demande – IMPORTANT - sans motifs valables, la demande ne sera pas traitée.

La demande de bourse doit être présentée au plus tard à fin février pour la séance de printemps ou à fin octobre pour la séance d'automne et renouvelée chaque année.

Celui qui a obtenu une bourse en faisant état de fausses indications ou en dissimulant les faits est tenu de la restituer. Il en va de même lorsque les subsides ne sont pas utilisés pour la formation qui faisait l'objet de la demande ou lorsque le bénéficiaire interrompt sa formation sans motifs importants. Les dispositions de droit pénal demeurent réservées.

La (les) personne(s) soussignée(s) certifie(nt) qu'elle(s) ne dispose(nt) pas pour la formation indiquée d'autres ressources que celles mentionnées plus haut. Elle(s) autorise(nt) le Service cantonal des contributions à fournir tous les renseignements nécessaires sur sa (leur) situation financière et, à cet effet, le délève(nt) du secret de fonction.

ATTENTION ! Pour être complète, la demande doit être composée :

- de la présente formule (à envoyer dans les délais)
 - pour les étudiants et apprentis : d'une attestation de l'établissement de formation ou d'une attestation de l'employeur
 - d'un Curriculum Vitae
 - bulletins de notes ou évaluations
 - pour les étrangers : une photocopie du permis B ou C
-

Lieu et date

**Pour les mineurs
Signature du représentant légal**

Signature du requérant

⇒ **TOUTES LES RUBRIQUES DOIVENT ÊTRE REMPLIES COMPLETEMENT ET CORRECTEMENT SUIVIES DE TOUS LES DOCUMENTS, SINON, VOTRE DEMANDE SERA REFUSEE.**

⇒ **Pour les requérants majeurs, la présente demande est présumée connue et acceptée des parents**